

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-072 en date du 20 Mars 2021  
Portant sur la DETR 2021 :  
Équipement d'un relais d'assistante maternelle itinérant**

L'an Deux Mille Vingt et un, le vingt mars à 08 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle Omnisport André Vénuat à AUZANCES, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Date de convocation du Conseil 11/03/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 41	Votants : 50	POUR : 50
Pouvoirs : 9	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 12	Exprimés : 50	

**Présents :** MM., DESARMENIEN, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, GRANGE, GRASS, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, PICHOT, ECHEVARNE, PERRIER S, ROUX, LUQUET L, PIERRON, RICHIN, MICHON, CONCHON, PERRIER F, FAUCONNET, MONTEIL, GRAVIÈRE, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MEANARD, FONTVIELLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHADAYRON, GLOMOT, PARROT, FAUCHER.

**Pouvoirs :** MM., JOULOT à ECHEVARNE, GALINDO à VERDIER, MORANCAIS à DESARMENIEN, ROULLAND à VENTENAT, MMES LE CORRE à BERTHON, VIRGOULAY à PLAS, GIRAUD-LAJOIE à SCHMIDT, RAMOS à FAUCONNET, VIALTAIX à DESGRANGES.

**Excusés :** MM. NOVAIS, D'HULSTER, DESCLOUX, BRUNET, FERRIER, BOUDINEAU, WELZER, CHAUSSAT, PINLON, COTENTIN, PAYARD J, CHEFDEVILLE.

**Secrétaire de séance :** Françoise SIMON

Rapporteur : Pierre DESARMENIEN, Président

Dans le cadre de l'équipement d'un relais d'assistante maternelle itinérant, un dossier DETR a été déposé au titre de l'année 2020.

Ce dossier n'ayant pas été retenu, il est reporté au titre de l'année 2021.

En 2020, la rubrique 16 « maintien ou développement des services publics en milieu rural » était finançable à hauteur de 35 %. Or, il s'avère qu'en 2021, le taux est passé à 40 %.

De ce fait, la Préfecture nous demande de bien vouloir prendre une nouvelle délibération modifiant le taux de subvention de 35 à 40 %.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Montant HT
Mobilier/matériel	3 779,79
Motricité	1454,50
Jeux d'éveil	517,67
Livres/CD	364,29
Jeux d'imitation	1 026,42
Jeux de construction	176,25
Jeux d'associations	144,75
Jeux d'intérieur/extérieur	296,75
Fourniture activités	269,25
Matériel informatique	5 537,54
<b>TOTAL</b>	<b>13 567,21</b>

Accusé de réception en Préfecture  
023/200067593-20210320-2021-072-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2021  
Date de réception : 29/03/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

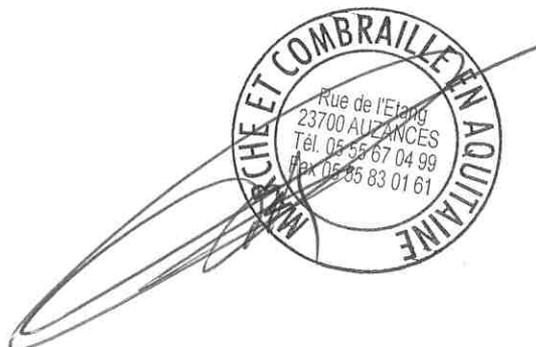
RECETTES PRÉVISIONNELLES	Montant HT
Subvention DETR sollicitée (40 %)	5 426,88
Autofinancement (60 %)	8 140,33
TOTAL	13 567,21

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider le plan de financement présenté ci-dessus,
- D'autoriser le dépôt d'un dossier DETR pour l'année 2021,
- D'inscrire ces dépenses et recettes au budget primitif 2021,
- D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 29 mars 2021  
Pour copie conforme, le 29 mars 2021

Le Président,  
**Pierre DESARMENIEN**



Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210320-2021-072-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2021  
Date de réception préfecture : 29/03/2021